

Compte rendu

**RENCONTRE RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE VIGILANCE
DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA VILLE DE QUÉBEC**

Date	23 juin 2022	Heure	11h00
Endroit	Rencontre hybride		
Rédigé par	Audrey Lanier	Signature	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Mot de bienvenue 2. Adoption de l'ordre du jour 3. Adoption et suivi du compte-rendu de la rencontre du 26 mai 2022 4. Présentations et période de questions - <ol style="list-style-type: none"> a- Présentation sur le rapport de dispersion de 2015 – Patrick Ferland – 35 min (incluant questions) b- Présentation sur les PM2,5 - Richard Laramée directeur, division de la valorisation énergétique – 25 min (incluant questions) 5. Échanges sur des demandes de sujet à l'ordre du jour 6. Proposition de l'ordre du jour de la prochaine rencontre (report systématique des sujets prévus, mais non traités) 7. Varia : sujets d'échanges entre membres votant·es uniquement 			

ÉTAIENT PRÉSENT-ES		
<i>Membres votant·es</i>	Clarisse Mouchon	Conseil de quartier de Maizerets
	Micheline Boutin	Conseil de quartier des Chutes-Montmorency
	Pascal Marier-Dionne	Conseil de quartier du Vieux-Limoilou
	Alexandre Turgeon	Conseil régional de l'environnement, milieu environnemental
	Réal Caron	Les Amies de la Terre
	Marie-Josée Asselin	Vice-présidente du comité exécutif - Conseillère municipale du District Loretteville-Les Châtel
	Claude Villeneuve	Élu District de Maizeret-Lairet
	Bianca Willard	Conseil de quartier de Lairer
<i>Membres non-votant·es</i>	Marie-Christine Alarie	Conseillère en gestion des matières résiduelles - CMQ
	Audrey Lanier	Coordonnatrice du CVGMR
	Richard Laramée	Directeur, valorisation énergétique, Ville de Québec
	Mathieu Fournier	Directeur soutien à la gestion et la valorisation des matières résiduelles, Ville de Québec
<i>Absent·es</i>	Jackie Smith	Élue District Limoilou
	Nadine Allain-Boulé	Direction régionale de santé publique
	Pierre Lefrançois	Maire de la Municipalité de l'Ange Gardien – Sièges à la CMQ

Objet COMITÉ DE VIGILANCE DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA VILLE DE QUÉBEC	Date 23 juin 2022
Début de la réunion : 11h00	Suivis
<p>1. Mot de bienvenue</p> <p>Madame Asselin souhaite la bienvenue aux membres.</p>	
<p>2. Adoption de l'ordre du jour</p> <p>Adoption de l'ordre du jour</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Proposée par Réal Caron appuyée par Marie-Josée Asselin</i> 	
<p>3. Adoption et suivi du compte-rendu de la rencontre du 26 mai 2022</p> <p>Adoption du compte-rendu</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Proposée par Alexandre Turgeon, appuyée par Réal Caron</i> <p>Point sur les suivis du compte-rendu.</p>	Compte-rendu à ajouter sur le site internet
<p>4. Présentations et période de questions -</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation sur le rapport de dispersion de 2015 – Patrick Ferland – 35 min (incluant questions) <p>Monsieur Ferland est chimiste et aussi est résident du quartier Limoilou / Maizeret depuis plusieurs années. Au fil des années, il s'est rendu compte de la pollution dans son quartier, c'est pour cela qu'il a décidé d'écrire le rapport « <i>Critique méthodologique sur 9r trois études du MELCC traitant des émissions atmosphériques de l'incinérateur de la Ville de Québec (2022)</i> ».</p> <p>CONTEXTE DE L'INCINÉRATEUR: CARACTÉRISTIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'incinérateur dessert 575 000 résidents, traite approximativement 245 000 t. déchets/an. - 4 fours, avec 4 cheminées. Depuis 2021, 4 brûleurs au gaz <p>SECTION 1 : CONTEXTE DE L'INCINÉRATEUR DE LA VILLE DE QUÉBEC</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au Québec : 2 incinérateurs de Matières résiduelles <p>Trois rapports du MELCC :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2011 : MELCC (Brière, 2011), Modélisation 1ère édition : « Effets sur l'air ambiant des émissions de l'incinérateur de la Ville de Québec » - 2015 : MELCC (Brière, 2011), Modélisation 2ème édition : « Effets sur l'air ambiant des émissions de l'incinérateur de la Ville de Québec » - 2018 : MELCC (Brière et Walsh, 2018), Programme d'échantillonnage : « L'incinérateur et la qualité de l'air dans l'arrondissement La Cité-Limoilou à Québec. <p>« Il n'a pas été possible de mettre en évidence une contribution de l'incinérateur pour aucun des contaminants. Les résultats vont donc dans le même sens que ceux obtenus par l'étude de modélisation qui a montré que les concentrations ajoutées par l'incinérateur étaient faibles et n'influençaient pas de façon notable la qualité de l'air ambiant du secteur. » (J.-F. Brière et Walsh, 2018, VIII).</p> <p>L'INCINÉRATEUR de LIMOILOU a-t-il un impact sur la qualité de l'air ambiant des secteurs limitrophes ?</p>	

<p><i>Objet</i></p> <p>COMITÉ DE VIGILANCE DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA VILLE DE QUÉBEC</p>	<p><i>Date</i></p> <p>23 juin 2022</p>																																																																																																																																
<p><i>Début de la réunion : 11h00</i></p>	<p>Suivis</p>																																																																																																																																
<p>Pour le MELCC, tout va bien. En revanche, en 2022 Monsieur Ferland a écrit un rapport « Critique méthodologique de trois études du MELCC traitant des émissions atmosphériques de l'incinérateur de la Ville de Québec ».</p> <p>SECTION 2: FAILLES MÉTHODOLOGIQUES DES ÉTUDES DE MODÉLISATION</p> <p>Les campagnes d'échantillonnages présentées au CVGMR captent différentes concentrations de polluants aux cheminées.</p> <p>Graphique 2 : Proportions des concentrations modélisées ajoutées par l'incinérateur (barre bourgogne - haut) et proportions des concentrations initiales dans la ville de Québec (barre lilas - bas) par rapport à la norme d'air ambiant respective pour chaque contaminant listé au RAA. a) Édition 2011, b) Édition 2015. (J.-F. Brière, 2011; 2015)</p> <div data-bbox="77 793 1149 1705"> <p>a)</p> <table border="1"> <caption>Data for Graphique 2a (2011)</caption> <thead> <tr> <th>Contaminant</th> <th>Concentration initiale (%)</th> <th>Contribution de l'incinérateur (%)</th> <th>Total (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>PM2.5</td><td>78</td><td>2</td><td>80</td></tr> <tr><td>As</td><td>60</td><td>0</td><td>60</td></tr> <tr><td>Cd</td><td>8</td><td>0</td><td>8</td></tr> <tr><td>Cr</td><td>60</td><td>2</td><td>62</td></tr> <tr><td>Pb</td><td>8</td><td>0</td><td>8</td></tr> <tr><td>Hg</td><td>2</td><td>0</td><td>2</td></tr> <tr><td>HCl (4 min)</td><td>0</td><td>3</td><td>3</td></tr> <tr><td>HCl (1 an)</td><td>0</td><td>4</td><td>4</td></tr> <tr><td>PCDD/F</td><td>38</td><td>0</td><td>38</td></tr> </tbody> </table> <p>b)</p> <table border="1"> <caption>Data for Graphique 2b (2015)</caption> <thead> <tr> <th>Contaminant</th> <th>Niveau ambiant (%)</th> <th>Contribution de l'incinérateur (%)</th> <th>Total (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>NO2 (1 h)</td><td>30</td><td>15</td><td>45</td></tr> <tr><td>NO2 (24 h)</td><td>40</td><td>10</td><td>50</td></tr> <tr><td>NO2 (1 an)</td><td>22</td><td>0</td><td>22</td></tr> <tr><td>SO2 (4 min)</td><td>18</td><td>2</td><td>20</td></tr> <tr><td>SO2 (24 h)</td><td>8</td><td>0</td><td>8</td></tr> <tr><td>SO2 (1 an)</td><td>4</td><td>0</td><td>4</td></tr> <tr><td>CO (1 h)</td><td>10</td><td>0</td><td>10</td></tr> <tr><td>CO (8 h)</td><td>22</td><td>0</td><td>22</td></tr> <tr><td>PM2.5 (24 h)</td><td>75</td><td>5</td><td>80</td></tr> <tr><td>HCl (4 min)</td><td>1</td><td>0</td><td>1</td></tr> <tr><td>HCl (1 an)</td><td>1</td><td>0</td><td>1</td></tr> <tr><td>PCDD/F (1 an)</td><td>38</td><td>0</td><td>38</td></tr> <tr><td>As (1 an)</td><td>60</td><td>0</td><td>60</td></tr> <tr><td>Ba (1 an)</td><td>10</td><td>0</td><td>10</td></tr> <tr><td>Cd (1 an)</td><td>6</td><td>0</td><td>6</td></tr> <tr><td>Cr (1 an)</td><td>60</td><td>5</td><td>65</td></tr> <tr><td>Co (1 an)</td><td>1</td><td>0</td><td>1</td></tr> <tr><td>Mn (1 an)</td><td>50</td><td>0</td><td>50</td></tr> <tr><td>Hg (1 an)</td><td>1</td><td>0</td><td>1</td></tr> <tr><td>Pb (1 an)</td><td>8</td><td>0</td><td>8</td></tr> <tr><td>Zn (24 h)</td><td>38</td><td>0</td><td>38</td></tr> </tbody> </table> </div> <p>2 campagnes d'échantillonnage par an représentent 0,4% d'heures d'opération quand il y a 3 fours qui fonctionnent en même temps. De plus, les mesures sont effectuées systématiquement aux mêmes périodes de l'année (printemps et automne).</p>		Contaminant	Concentration initiale (%)	Contribution de l'incinérateur (%)	Total (%)	PM2.5	78	2	80	As	60	0	60	Cd	8	0	8	Cr	60	2	62	Pb	8	0	8	Hg	2	0	2	HCl (4 min)	0	3	3	HCl (1 an)	0	4	4	PCDD/F	38	0	38	Contaminant	Niveau ambiant (%)	Contribution de l'incinérateur (%)	Total (%)	NO2 (1 h)	30	15	45	NO2 (24 h)	40	10	50	NO2 (1 an)	22	0	22	SO2 (4 min)	18	2	20	SO2 (24 h)	8	0	8	SO2 (1 an)	4	0	4	CO (1 h)	10	0	10	CO (8 h)	22	0	22	PM2.5 (24 h)	75	5	80	HCl (4 min)	1	0	1	HCl (1 an)	1	0	1	PCDD/F (1 an)	38	0	38	As (1 an)	60	0	60	Ba (1 an)	10	0	10	Cd (1 an)	6	0	6	Cr (1 an)	60	5	65	Co (1 an)	1	0	1	Mn (1 an)	50	0	50	Hg (1 an)	1	0	1	Pb (1 an)	8	0	8	Zn (24 h)	38	0	38
Contaminant	Concentration initiale (%)	Contribution de l'incinérateur (%)	Total (%)																																																																																																																														
PM2.5	78	2	80																																																																																																																														
As	60	0	60																																																																																																																														
Cd	8	0	8																																																																																																																														
Cr	60	2	62																																																																																																																														
Pb	8	0	8																																																																																																																														
Hg	2	0	2																																																																																																																														
HCl (4 min)	0	3	3																																																																																																																														
HCl (1 an)	0	4	4																																																																																																																														
PCDD/F	38	0	38																																																																																																																														
Contaminant	Niveau ambiant (%)	Contribution de l'incinérateur (%)	Total (%)																																																																																																																														
NO2 (1 h)	30	15	45																																																																																																																														
NO2 (24 h)	40	10	50																																																																																																																														
NO2 (1 an)	22	0	22																																																																																																																														
SO2 (4 min)	18	2	20																																																																																																																														
SO2 (24 h)	8	0	8																																																																																																																														
SO2 (1 an)	4	0	4																																																																																																																														
CO (1 h)	10	0	10																																																																																																																														
CO (8 h)	22	0	22																																																																																																																														
PM2.5 (24 h)	75	5	80																																																																																																																														
HCl (4 min)	1	0	1																																																																																																																														
HCl (1 an)	1	0	1																																																																																																																														
PCDD/F (1 an)	38	0	38																																																																																																																														
As (1 an)	60	0	60																																																																																																																														
Ba (1 an)	10	0	10																																																																																																																														
Cd (1 an)	6	0	6																																																																																																																														
Cr (1 an)	60	5	65																																																																																																																														
Co (1 an)	1	0	1																																																																																																																														
Mn (1 an)	50	0	50																																																																																																																														
Hg (1 an)	1	0	1																																																																																																																														
Pb (1 an)	8	0	8																																																																																																																														
Zn (24 h)	38	0	38																																																																																																																														

<p><i>Objet</i></p> <p>COMITÉ DE VIGILANCE DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA VILLE DE QUÉBEC</p>	<p><i>Date</i></p> <p>23 juin 2022</p>																		
<p><i>Début de la réunion : 11h00</i></p>	<p>Suivis</p>																		
<p>Dans le dernier rapport du BAPE, nous pouvons lire : « L'exigence d'un seul échantillonnage annuel paraît nettement insuffisante. En effet, l'obtention de données qui soient représentatives de la réalité doit notamment tenir compte de plusieurs variables, dont les fluctuations de la nature des matières résiduelles incinérées et de leur quantité, tout comme la performance des systèmes de combustion et d'épuration. » (Québec: Bureau des audiences publiques sur l'environnement, 2022, p. 242)</p> <p>En 2008, lors de l'analyse du dioxines et furanes les auteurs du ministère ont calculé un taux de $9,3 \times 10^{-10}$ g/s. Tandis que Monsieur Sebez (en 2011) à l'aide d'une méthode de calcul pense que ce chiffre a été sous-estimé, il l'a estimé à $164,9 \times 10^{-10}$ g/s. Selon Monsieur Ferland (en 2022) le calcul atteint les $156,6 \times 10^{-10}$ g/s.</p> <p>Pourquoi il y a-t-il une si grande différence ? En 2008, l'échantillonnage avait été effectué au démarrage. En 2008, le MELCC a négligé cet aspect d'où une valeur des dioxines et furanes de 66 fois plus haut que la norme.</p> <p>Tableau 3 : Caractéristiques des données prélevées par le MELCC à l'occasion de la production des études de modélisation (Brière, 2011; 2015) de la dispersion atmosphérique des émissions de l'incinérateur</p> <table border="1" data-bbox="66 934 1295 1165"> <thead> <tr> <th>Édition de l'étude de modélisation</th> <th>Années de prélèvement considérées</th> <th>Nombre d'échantillons total</th> <th>Nombre d'échantillons en démarrage</th> <th>Nombre d'heures de surveillance (h)</th> <th>Couverture de la surveillance</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2011 : 1^{ère} édition</td> <td>2008-2009</td> <td>36-78*</td> <td>n/d</td> <td>144-312</td> <td>0,3 % - 0,6 %</td> </tr> <tr> <td>2015 : 2^e édition</td> <td>2010-2012</td> <td>72</td> <td>13</td> <td>288</td> <td>0,4 %</td> </tr> </tbody> </table>		Édition de l'étude de modélisation	Années de prélèvement considérées	Nombre d'échantillons total	Nombre d'échantillons en démarrage	Nombre d'heures de surveillance (h)	Couverture de la surveillance	2011 : 1 ^{ère} édition	2008-2009	36-78*	n/d	144-312	0,3 % - 0,6 %	2015 : 2 ^e édition	2010-2012	72	13	288	0,4 %
Édition de l'étude de modélisation	Années de prélèvement considérées	Nombre d'échantillons total	Nombre d'échantillons en démarrage	Nombre d'heures de surveillance (h)	Couverture de la surveillance														
2011 : 1 ^{ère} édition	2008-2009	36-78*	n/d	144-312	0,3 % - 0,6 %														
2015 : 2 ^e édition	2010-2012	72	13	288	0,4 %														
<p><i>Le but de la modélisation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Comparer aux normes de qualité de l'air ambiant - Prédire des endroits physiques où installer des stations temporaires sur une carte 2D <p>SECTION 3: FAILLES MÉTHODOLOGIQUES DE L'ÉTUDE D'ÉCHANTILLONNAGE D'AIR AMBIANT</p> <p>OMMISSION du mercure (Hg) et du monoxyde de carbone (CO) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le CO est une substance qui dépasse les normes d'émission 56% du temps. La deuxième (2) substance émise en importance. - Le Hg est une substance typique émise par les incinérateurs. 2013: 2 dépassements + 2016: 1 dépassement + 2017: 1 dépassement <p>INCOHÉRENCE dans l'utilisation des approches directe et indirecte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Non-complémentarité des deux approches - Non-représentativité des secteurs étudiés - Non-correspondance avec modélisation 																			

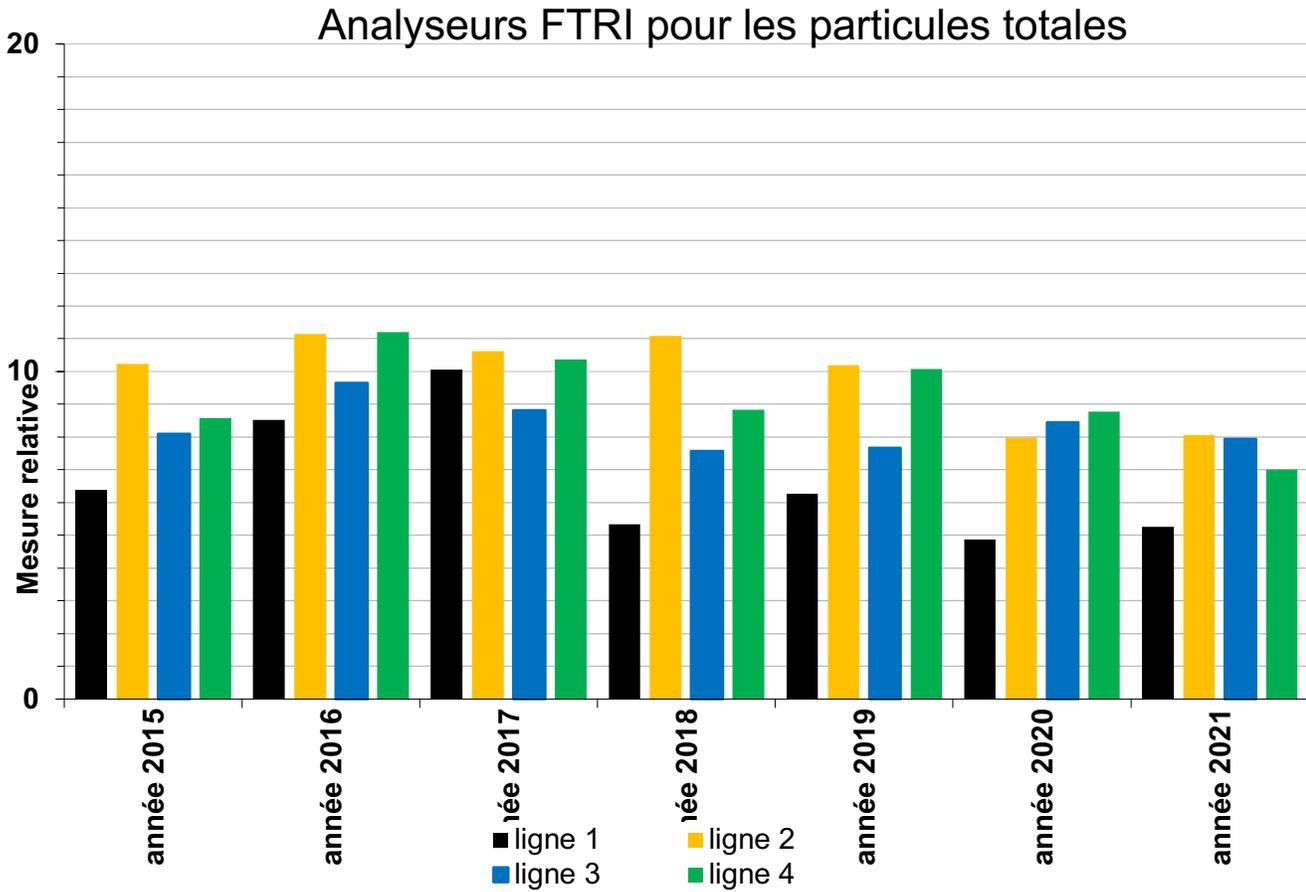
<p>Objet</p> <p>COMITÉ DE VIGILANCE DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA VILLE DE QUÉBEC</p>	<p>Date</p> <p>23 juin 2022</p>
<p>Début de la réunion : 11h00</p>	<p>Suivis</p>
<p>ERREURS liées au positionnement des stations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Positions inadéquates des stations - La variabilité est importante dans ces zones comme en témoigne l'entassement de plusieurs courbes dans la même région. <p>RÉSOLUTION SPATIALE insuffisante</p> <p>RÉSOLUTION TEMPORELLE insuffisante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Incinérateur pas émetteur important de PST: fréquence la plus élevée - Dioxines et furanes (PCDD/F) typiques: fréquence trop faible pour capter les émissions en démarrage (Wang, 2006). Nombre inférieur d'échantillons à la station témoin. - HAP et BPC fréquence symbolique - Le CO et le Hg n'ont pas été mesurés - L'ozone (O₃) n'est pas émis par l'incinérateur. Cette mesure est inutile. <p>ERREUR dans le traitement de paramètres spécifiques (PCDD/F, PST/PM_{2,5}, SO₂ et NO_x) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Seulement 15 mesures à la station témoin (QVL): LIMITE la portée de l'analyse - La concentration de PCDD/F augmente lorsque les vents poussent la fumée de l'incinérateur vers la station Vitré. - La concentration de PCDD/F diminue lorsque les vents poussent la fumée de l'incinérateur vers la station Beaujeu. - Corrélation démontrée, mais la causalité est hypothétique - Appui à la relation de causalité requiert 4 corrélations de la concentration en fonction du nombre d'heures. - Il est possible que la station Beaujeu ne soit pas en mesure de capter les émissions de l'incinérateur par grands vents. <p>SECTION 4: CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Modélisation basée sur échantillonnage peu représentatif (0,4%) ❖ Le dépassement de PCDD/F en démarrage a été exclu, ce qui sous-estime la concentration modélisée (<i>cherry picking</i>) ❖ Étude d'air ambiant basée l'échantillonnage de particules grossières, peu émises par l'incinérateur ❖ Les NO_x, le SO₂, et les PM_{2,5}, les substances parmi les plus abondantes sont mesurées dans une zone peu ou pas influencée par l'incinérateur ❖ Position des stations est discutable. Zones d'incertitudes importantes ❖ Nombre de stations insuffisant ❖ Les fréquences d'échantillonnage trop faibles pour capter les hausses d'émission au démarrage des fours <p>Recommandation 1 :</p>	

Objet COMITÉ DE VIGILANCE DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA VILLE DE QUÉBEC	Date 23 juin 2022
Début de la réunion : 11h00	Suivis
<p>Que le MELCC émette un avis sur les trois rapports à l'effet qu'ils ne décrivent pas de manière représentative la réalité de l'incinérateur.</p> <p><i>Recommandation 2 :</i></p> <p>Qu'une équipe de recherche qualifiée et indépendante mandatée se penche sur le développement d'une nouvelle méthodologie d'échantillonnage de l'air ambiant afin qu'elle soit plus exhaustive que celles décrites précédemment et qu'elle permette de tracer la signature chimique de l'incinérateur (Widory et Fiani, 2008)</p> <p>Q : Madame Asselin demande si cette présentation a été partagée au MELCC ?</p> <p>R : Monsieur Ferland répond qu'en 2020, il a écrit une lettre de 14 questions au MELCC. Les réponses ont été insuffisantes selon lui et manquaient de détails. Monsieur Ferland souhaiterait rencontrer messieurs Walsh et Brière pour obtenir leurs points de vue.</p> <p>Q : Madame Asselin ajoute que la Ville souhaite aussi avoir plus de données, avec l'ajout de stations, des échantillonnages en continu...</p> <p>Q : Madame Alarie demande d'où viennent les figures présentées ?</p> <p>R : Monsieur Ferland explique que les figures proviennent soit de CONSULAIR, ou des tableaux du MELCC.</p> <p>Q : Monsieur Caron demande si Monsieur Ferland a pu écouter le comité plénier de la Ville, du Port, et du MELCC ? Si oui, est-ce que Monsieur Ferland a eu l'occasion de présenter le rapport à des représentants de la Ville ? Aussi, est-ce que la participation et les connaissances techniques de l'INO, pourraient aider à identifier la signature chimique de l'incinérateur ?</p> <p>R : Monsieur Ferland a proposé à l'adjoint du maire un service des citoyen·nes compétent·es pour conseiller le positionnement et caractéristiques des stations. Malheureusement, Monsieur Ferland indique qu'il ne peut pas répondre à sa question concernant l'INO.</p> <p>R : Madame Asselin indique que Monsieur Ferland et d'autres citoyen·nes vont être consultés dans le futur pour composer un comité d'experts.</p> <p>Q : Madame Mouchon demande comment les citoyen·nes vont être consultés ?</p> <p>R : Madame Asselin répond que la science citoyenne est importante. Identifier parmi les membres un représentant citoyen expert dans ce comité qui participera aux décisions.</p> <p>- Présentation sur les PM2,5 - Richard Laramée directeur, division de la valorisation énergétique – 25 min (incluant questions)</p> <p>Pour rappel, les campagnes sont régis par le règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (RAA) – incinérateur :</p> <p>➤ Particules totales (PM) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un incinérateur ne doit pas émettre dans l'atmosphère des gaz de combustion contenant plus de 20 mg/m³R de particules (art. 104 – émissions aux cheminées) • Mesurées en continu (pour des besoins opérationnels) 	

<p><i>Objet</i></p> <p>COMITÉ DE VIGILANCE DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA VILLE DE QUÉBEC</p>	<p><i>Date</i></p> <p>23 juin 2022</p>																																																																											
<p><i>Début de la réunion : 11h00</i></p>	<p>Suivis</p>																																																																											
<ul style="list-style-type: none"> • Mesurées lors des campagnes annuelles de caractérisation (pour suivi env.) <p>➤ Particules fines (pM2,5) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucune norme d'émission dans le RAA pour l'incinération • Mesurées lors des campagnes annuelles de caractérisation (pour suivi env.) <p>Portrait des pM totales (campagnes annuelles) depuis 2015 pour l'ensemble des fours et des campagnes :</p> <p style="text-align: center;">Émissions de particules à l'incinérateur - 2015-2021</p> <table border="1"> <caption>Approximate data from the bar chart (mg/m³)</caption> <thead> <tr> <th>Year</th> <th>Four 1</th> <th>Four 2</th> <th>Four 3</th> <th>Four 4</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Jun 2015</td><td>1.5</td><td>2.0</td><td>3.5</td><td>1.0</td></tr> <tr><td>Oct 2015</td><td>0.5</td><td>0.5</td><td>0.5</td><td>0.5</td></tr> <tr><td>Jun 2016</td><td>0.5</td><td>2.0</td><td>0.5</td><td>0.5</td></tr> <tr><td>Oct 2016</td><td>0.5</td><td>1.0</td><td>0.5</td><td>0.5</td></tr> <tr><td>Jun 2017</td><td>0.5</td><td>0.5</td><td>0.5</td><td>0.5</td></tr> <tr><td>Oct 2017</td><td>0.5</td><td>1.0</td><td>0.5</td><td>0.5</td></tr> <tr><td>Jun 2018</td><td>0.5</td><td>0.5</td><td>0.5</td><td>1.0</td></tr> <tr><td>Oct 2018</td><td>0.5</td><td>0.5</td><td>0.5</td><td>0.5</td></tr> <tr><td>Jun 2019</td><td>0.5</td><td>1.0</td><td>0.5</td><td>0.5</td></tr> <tr><td>Sept 2019</td><td>0.5</td><td>0.5</td><td>0.5</td><td>0.5</td></tr> <tr><td>Jun 2020</td><td>0.5</td><td>0.5</td><td>0.5</td><td>0.5</td></tr> <tr><td>Sept 2020</td><td>0.5</td><td>0.5</td><td>0.5</td><td>0.5</td></tr> <tr><td>Jun 2021</td><td>0.5</td><td>0.5</td><td>0.5</td><td>0.5</td></tr> <tr><td>Sept 2021</td><td>1.5</td><td>1.0</td><td>1.0</td><td>0.5</td></tr> </tbody> </table> <p>De manière générale, les émissions sont bien en dessous de la norme.</p> <p>Portrait des pM Totales (en continu) : autre point de vue, avec les analyseurs de la Ville, mesurée de façon journalière.</p>		Year	Four 1	Four 2	Four 3	Four 4	Jun 2015	1.5	2.0	3.5	1.0	Oct 2015	0.5	0.5	0.5	0.5	Jun 2016	0.5	2.0	0.5	0.5	Oct 2016	0.5	1.0	0.5	0.5	Jun 2017	0.5	0.5	0.5	0.5	Oct 2017	0.5	1.0	0.5	0.5	Jun 2018	0.5	0.5	0.5	1.0	Oct 2018	0.5	0.5	0.5	0.5	Jun 2019	0.5	1.0	0.5	0.5	Sept 2019	0.5	0.5	0.5	0.5	Jun 2020	0.5	0.5	0.5	0.5	Sept 2020	0.5	0.5	0.5	0.5	Jun 2021	0.5	0.5	0.5	0.5	Sept 2021	1.5	1.0	1.0	0.5
Year	Four 1	Four 2	Four 3	Four 4																																																																								
Jun 2015	1.5	2.0	3.5	1.0																																																																								
Oct 2015	0.5	0.5	0.5	0.5																																																																								
Jun 2016	0.5	2.0	0.5	0.5																																																																								
Oct 2016	0.5	1.0	0.5	0.5																																																																								
Jun 2017	0.5	0.5	0.5	0.5																																																																								
Oct 2017	0.5	1.0	0.5	0.5																																																																								
Jun 2018	0.5	0.5	0.5	1.0																																																																								
Oct 2018	0.5	0.5	0.5	0.5																																																																								
Jun 2019	0.5	1.0	0.5	0.5																																																																								
Sept 2019	0.5	0.5	0.5	0.5																																																																								
Jun 2020	0.5	0.5	0.5	0.5																																																																								
Sept 2020	0.5	0.5	0.5	0.5																																																																								
Jun 2021	0.5	0.5	0.5	0.5																																																																								
Sept 2021	1.5	1.0	1.0	0.5																																																																								

Début de la réunion : 11h00

Suivis



Les émissions sont relativement stables.

Madame Cognet ajoute que pour répondre à l'une des questions de Monsieur Paré, la Ville a fait des validations dans les différentes données qui ont été faites, pour les déclarations. La différence vient d'un changement de référence au niveau des données qui sont prises pour déclarer. Les particules filtrables vs les particules totales, la différence vient de là.

Les prochaines étapes sont les suivantes :

- Aller voir au niveau des deux paliers gouvernementaux les exigences des normes
- S'il y a besoin de faire des vérifications au niveau des déclarations, elles pourront être faites,

5. Échange sur des demandes de sujet à l'ordre du jour

- *Discussion de l'incident sur les fours 1 et 3 :*

Un communiqué de presse a été envoyé aux conseils de quartiers.

<p><i>Objet</i></p> <p>COMITÉ DE VIGILANCE DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA VILLE DE QUÉBEC</p>	<p><i>Date</i></p> <p>23 juin 2022</p>
<p><i>Début de la réunion : 11h00</i></p>	<p>Suivis</p>
<p>Monsieur Laramée explique que 2 fours ont été arrêtés un à la suite de l'autre sur 2 semaines consécutives, ce qui a diminué de façon importante la capacité à traiter tous les déchets à recevoir. Dans les fours, il y a un système d'eau qui se transforme en vapeur, et il arrive que des fuites peuvent survenir. Ces fuites obligent à arrêter les fours afin d'être réparées, mais n'ont aucun impact sur la qualité de l'air.</p> <p>- Proposition de date pour la visite de l'incinérateur :</p> <p>Madame Lanier va faire un doodle aux membres pour les dates en septembre. Proposer des dates en fin d'après-midi à partir de 16h.</p>	<p>Faire un doodle pour la visite de l'incinérateur</p>
<p>6. Proposition de l'ordre du jour de la prochaine rencontre (report systématique des sujets prévus, non traités)</p> <p>- Suivi sur le plan de travail par le comité de travail</p> <p>Madame Mouchon demande qu'une personne expérimentée du comité travaille avec elle sur un plan de formation pour les nouveaux membres. Monsieur Marier-Dionne se montre intéressé.</p> <p>- Présentation de Monsieur Alibert en lien avec le comité plénier au courant de l'automne (octobre)</p> <p>- Point sur les consultations citoyennes du PMO</p> <p>- Discussion autour de la consultation du BAPE (minimum 1 heure pour ce sujet)</p> <p>Madame Mouchon propose que les membres puissent lire les faits saillants (10 pages)</p>	<p>Organiser une rencontre avec le comité de travail</p> <p>Envoyer aux membres les faits saillants</p>
<p>7. Varia : sujets d'échanges entre membres votant-es uniquement</p> <p>Monsieur Turgeon fait une proposition au CVGMR pour que Monsieur Ferland occupe le siège citoyen dans le nouveau comité d'experts, formé par le MELCC et auquel la Ville participe.</p> <p>Monsieur Caron seconde cette proposition.</p> <p>Madame Asselin ajoute que ce comité est un comité externe à la Ville, qu'elle portera cette proposition et que c'est au comité d'experts de prendre la décision à ce sujet.</p>	<p>Envoyer la proposition écrite à Madame Asselin</p>

ACRONYMES :

PMO : Plan de Mise en Œuvre

VQ : Ville de Québec